

Séance ordinaire du 27.09.2017 à 20 h 00

Absents excusés : Corinne GENTNER ayant donné procuration à Astride PHILIPPS, Marie-Josée ACHOUR, André CONTAL, Marie HRYCENKO, Marie-Claude HEINTZ-NAAS.

Tous les membres étaient présents sous la présidence de Mr RICHERT René, Maire.

Secrétaire de séance : Rachel HUBSCH.

Date de la convocation : 22.09.2017

Lieu de séance : Mairie de Riedseltz.

Le quorum est atteint pour délibérer lors de la séance.

Aucune remarque n'étant formulée concernant le dernier compte-rendu, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

DECISIONS

DELIBERATION 2017-32

Objet : approbation rapports d'activités 2016

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve :

- Les rapports d'activités 2016 suivants :
 - Communauté des Communes du Pays de Wissembourg, Syndicat des Eaux et de l'Assainissement de la Région de Riedseltz : unanimité.
 - SMICTOM : 1 voix contre.

DELIBERATION 2017-33

Objet : raccordement du stade d'honneur/Rue Neuve

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d' :

- Approuver le devis du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement de la Région de Riedseltz pour un montant de 6 850 € TTC.

Ces travaux sont à réaliser en coordination avec les futurs travaux du réseau de la rue Neuve, prévus par le SIEARR. Le bouclage du réseau est actuellement inexistant. Cela permettra à terme également, d'installer un arrosage automatique pour le stade.

DELIBERATION 2017-34

Compte-rendu du Conseil municipal du 13.09.2017

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité les résultats de l'appel d'offres pour la rénovation des logements de l'école maternelle, comme suit :

| Lots | Entreprises retenues | Montants TTC |
|----------------------------|------------------------------------|---------------------|
| 1- Menuiseries ext et PVC | GROSS Oberhoffen les Wissg | 16 768.17 € |
| 2- Isolation extérieure | Crépissage de l'Outre-Forêts Wissg | 24 700.82 € |
| 3- Plâtrerie-isolation | RUCH Paul Niederbronn les Bains | 19 251.48 € |
| 4- Menuiseries intérieures | SCHALCK Niedermodern | 1 628.00 € |
| 5- Chauffage-Sanitaires | Therm Elec Riedseltz | 18 532.76 € |
| 6- Electricité-VMC | LAEUFFER Soultz sous Forêts | 14 301.10 € |
| 7- Peinture intérieure | MARMILLOD Peintures Lembach | 7 326.00 € |
| TOTAL | | 102 508.33 € |

INFORMATIONS

1. Instauration de la facturation de la redevance incitative de l'enlèvement des ordures ménagères sur le territoire à compter du 01.01.2018. Les tarifs seront les suivants :

- ✓ **PARTICULIERS** : le calcul consiste en une part fixe tenant compte de la composition du foyer et d'une part variable qui est fonction du poids des déchets ménagers.

| | Part fixe | Part variable |
|------------------|-----------|---------------|
| 1 personne | 89 € | 0.25 €/kg |
| 2 personnes | 168 € | |
| 3 personnes | 226 € | |
| 4 personnes | 282 € | |
| 5 personnes et + | 340 € | |

- ✓ **ADMINSITRATIONS** : le calcul est fonction du poids des déchets collectés soit : 0.63 €/kg.
- ✓ **RESIDENCES SECONDAIRES – GITES ET CHAMBRES D'HOTES** : le calcul consiste en une part fixe forfaitaire et une part variable du poids des déchets ménagers.

| Part fixe | Part variable |
|-----------|---------------|
| 89 € | 0.25 €/kg |

2. Accord de principe pour la mise en place d'un service civique, 20 h/semaine, pour les écoles. Le CAE actuellement en place n'est pas renouvelé.
3. Autorisations d'urbanisme 2017.

4. Circulation rue Jeanne d'Arc. Marquage routier prévu le 12.10.2017. Esquisse d'un plan de circulation projeté.
5. Epannage. Août 2017.
6. Qualité de l'air dans les écoles. Résultats.
7. Devis vidéosurveillance.
8. Vitesse dans le village : réflexion globale à mener. Appel à porteur de projet. Limitation de la vitesse à 40 proposée.
9. Poteau téléphonique défectueux signalé entre le 15 et le 19 rue Principale. Celui-ci menace de tomber.
10. Points signalés :
 - Fronton mairie : mise en place de drapeaux demandée, ainsi que les devises de la République « Liberté, Egalité, Fraternité ».
 - City-stade : bancs insuffisants. Tables inexistantes.
 - Tampons rue Principale.
 - Marquage routier.
 - Périscolaire : encadrement des enfants insuffisant. Il adulte en plus serait nécessaire.

La séance est levée à 21 h 15.

Prochaine séance le : 19.10.2017 à 20 h

N.B : en cas d'absence d'un conseiller municipal, les procurations sont à transmettre à la mairie, par écrit.